

Bien d'autres éléments sont essentiels au développement de la démocratie, et tous seront fermement appuyés par le Canada. Il s'agit notamment de: la liberté de parole et d'association; la liberté de former des syndicats; le rôle des organisations non gouvernementales en ce qui concerne la promotion des droits de l'homme; les libertés religieuses; enfin le droit d'une personne de quitter son pays et d'y revenir sans crainte pour sa sécurité ou celle de sa famille. Le Canada estime qu'une déclaration complète des idéaux et des éléments indispensables au développement de la démocratie devrait, au minimum, inclure ces principes.

Il n'existe pas de recette de la démocratie. Chaque pays doit édifier son propre système. Par contre, nous pouvons les uns et les autres tirer parti de l'expérience de chacun. A mesure que nous évoluerons et que la démocratie se développera, nous serons engagés dans un dialogue dynamique, où nous mettrons en commun nos avis et nos expériences. Les démocraties ne sont pas toujours conformes aux idéaux. Mais leur force réside dans l'ouverture, la capacité d'accepter la critique, la volonté de se fixer des normes plus élevées et de toujours les respecter - enfin de faire preuve de franchise vis à vis des autres.

Dans notre enthousiasme pour ce qui a été accompli, nous ne pouvons ignorer l'existence des problèmes actuels: les mauvais traitements dont les minorités sont l'objet dans certains pays, ou le fait qu'il existe encore en Union soviétique des refuzniks - des gens qui, inexplicablement, se voient encore refuser le droit de quitter leur pays. Ces problèmes peuvent sembler moins aigus que par le passé. Pourtant ils forment un net contraste avec les progrès observés ailleurs et avec les nouvelles normes auxquelles nous aspirons tous.

Monsieur le Président, je soulignerai à cet égard la situation dans les États baltes. Le processus de la CSCE - en fait l'évolution d'une nouvelle Europe elle-même - repose sur une compréhension commune des droits et des obligations des gouvernements. Les défis posés à une telle compréhension peuvent nuire aux progrès et aux liens de coopération que nous sommes en train de tisser en Europe. On ne peut laisser la situation en Lituanie détériorer ces liens. Les aspirations des peuples baltes et les intérêts de l'ensemble des membres de la CSCE ne peuvent être satisfaits que grâce à la négociation. Il n'y a pas d'autre solution acceptable.

Tandis que nous travaillons à l'édification d'un avenir plus brillant pour l'Europe - d'un avenir exempt de tensions, fondé sur la liberté, promis à la prospérité, un énorme problème se pose à nous. Nous avons les moyens et, ce qui plus important, la volonté et la disposition d'accomplir de grandes oeuvres. Nous avons la capacité de construire une Europe nouvelle, de rendre universel ce qui a été partiel, et de rendre permanent ce qu'il nous a été donné si récemment de partager. Le Canada est anxieux d'assumer pleinement ses responsabilités en sa qualité de membre du Commonwealth de l'Europe. Nous nous lançons dans cette tâche volontiers - avec enthousiasme, détermination, espoir et confiance.